

INSCRIPTIONS 2026-2027

www.sjbagb.com – secretariat@sjbagb.com



Étape N°1 - Inscription Club :

Le Dossier Club SJBAGB :

- Fiche d'Inscription SJBAGB (avec autorisation parentale) complétée et signée
- Charte SJBAGB complétée et signée + autorisation de transport pour stage
- Règlement de la cotisation⁽¹⁾ suivant la catégorie + Assurance⁽²⁾

A retourner COMPLET dans les plus brefs délais

Permanences : mar 23.06 - 17H30-19H avant l'AG / ven 26.06 & jeu 02.07 – 17H30-19H
ou **sous-enveloppe, Boîte aux lettres Gymnase Jean Damien 17 bis rue Victor Hugo, St Jean Bds**

NB : Le Formulaire FFBB avec Certificat Médical ou Questionnaire de Santé ne doivent pas être rendus, vous devez absolument conserver ces documents car ils vous seront demandés lors de la validation.

Étape N°2 - Validation de l'E-Licence : Pour avoir accès à cette étape de validation, il est impératif de rendre le dossier club complet et d'être à jour dans le règlement de sa cotisation.

Après vérification du dossier club, chaque licencié recevra un e-mail de no-reply@ffbb.com, l'invitant à compléter et valider sa licence via un lien fourni. Veillez à regarder vos spams.

Bonjour [nom] [prénom] [nom de famille]

Vous avez effectué une demande de Renouvellement de licence auprès de votre club : [nom du club]

Voici quelques conseils pour bien aborder les prochaines étapes :

Étape 1 : Préparer les documents nécessaires à votre demande de pré-inscription en ligne

- Certificat médical et surclassement. Vous pouvez télécharger le modèle en cliquant sur le lien ci-dessous. Vous devez répondre par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé présent dans le formulaire.
- Photo d'identité
- Pièce d'identité

CERTIFICAT MEDICAL

Étape 2 : Compléter le formulaire de pré-inscription en ligne e-LICENCE

Accès en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous :

FORMULAIRE E-LICENCE

Ce lien vous est adressé à titre personnel et confidentiel, il ne peut être transmis à une tierce personne.

Pour toute question, veuillez contacter secretariat@ffbb.com

Cordialement,

1 : mail avec lien

2 : remplir les infos

3 : souscrire assurance

PRIX ASSURANCES :

A : 2,09€ (pris en charge par le club)

A+ : 2,59€ (en supplément)

B : 6,39€ (en supplément)

B+ : 6,89€ (en supplément)

Étape N°3 - Réception de la Licence :

Le club puis le comité départemental contrôlent tour à tour le dépôt de licence afin de qualifier le licencié.

En cas de difficultés ou de questions, vous pouvez contacter Floriane 06.72.61.36.02 ou sur secretariat@sjbagb.com



FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2026-2027

17 bis, rue Victor Hugo 42650 SAINT JEAN BONNEFONDS
Mail : secretariat@sjbagb.com

Merci de bien vouloir compléter correctement et lisiblement cette fiche (penser à vérifier si mail et téléphone sont bien exacts)
Y joindre le règlement de la cotisation ainsi que la charte du club signée.

Après validation du dossier d'inscription club, chaque licencié devra valider informatiquement sa propre licence.

Les dossiers non renseignés ou incomplets ne seront pas pris en compte et retournés.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	AUTORISATION PARENTALE
☐ Joueur ☐ Coach ☐ Bénévole ☐ Dirigeant	Je soussigné, responsable légal,
Nom :	
Prénom :	Père, Mère ou Tuteur* certifie avoir autorisé l'enfant :
Date de naissance : / / ... Lieu :	
Adresse :	Né le / /
.....	À signer une licence pour SJBAGB au titre de la saison
Téléphone portable : / / / /	2026-2027 et autorise les responsables et
E-mail :	accompagnateurs du club à le transporter pour toutes
N° de Pass région :	les manifestations et à lui faire donner les premiers
Code Pass Sport :	soins en cas de nécessité.
Profession :	Fait à le / /
Pour les mineurs profession/société des parents :	Signature
- mère :	
- père :	
Autorise le SJBAGB à utiliser les images fixes ou audio visuelles sur lesquelles figure le licencié susmentionné, sur tous supports (internet, réseaux sociaux, écrans vidéo, documents promotionnels/ publicitaire), pour la durée la plus longue prévue par la loi.	
* rayer les mentions inutiles	

Catégorie	U7 2020 2021 2022	U9 2018 2019	U11 2016 2017	U13 2014 2015	U15 2012 2013	U18 2009 2010 2011	U21 2006 2007 2008	Séniors 2005 et avant	Loisirs Basket Santé
Tarif Jusqu'au du 15/07	145€	180€	180€	190€	190€	205€	205€	205€	120€
Tarif au-delà du 15/07	155€	190€	190€	200€	200€	215€	215€	215€	130€

Règlements & Assurances :

Paiement par : chèques, espèces, coupons sport* ou chèques vacances* (*+5€ Frais de Gestion ANCV)

Merci d'établir vos chèques à l'ordre de SJBAGB en précisant au dos le nom du/des licencié(s).

En cas de règlement en plusieurs fois, noter au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées (maximum **JANVIER 2027**)

Sur justificatif Pass région 30€ remboursés pour les lycéens + Pass sport 50€ → à déduire du montant de la licence

☐ Souhaite un justificatif du règlement de la cotisation

⁽¹⁾ Une remise de 10% s'applique sur la ou les licences supplémentaires d'une même famille :

Vous devez régler la cotisation de la catégorie la plus haute en totalité, et appliquer 10% sur les suivantes.

Exemple : pour une famille ayant pour licenciés un joueur Senior, un U13 et un U9 : 205€ + (190€ - 10%) + (180€ - 10%) = 538€

⁽²⁾ Pour chaque licence, il y a obligation de prendre une assurance :

Pour tous les licenciés, l'option A est suffisante et est comprise dans le prix de la cotisation.

Toute assurance supplémentaire souscrite doit être réglée

Une fois la licence validée par vos soins, l'assurance ne peut pas être modifiée



CHARTRE DU CLUB

SJBAGB

SPORTIF

ÉDUCATIF

SOCIAL

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Créé en 1973, notre club rassemble aujourd'hui plus de 330 licenciés autour de valeurs fortes : respect, engagement, et fair-play. Structuré avec 2 salariés en CDI, 3 apprentis et 2 services civiques, il porte un projet sportif, éducatif et social au service de tous.

●○ RÈGLES DE VIE DU CLUB ●○

- Ponctualité : être prêt à l'heure aux entraînements + matchs et prévenir rapidement en cas d'absence
- Équipement : tenue adaptée + baskets d'intérieur + gourde
- Respect : coachs, arbitres, bénévoles et adversaires
- Comportement : respecter, encourager, s'engager
- Sanctions : toute faute technique entraîne une action pour le club (arbitrage, table de marque). Si l'action n'est pas réalisée, l'amende dès la 1^{ère} FT sera due (30€)
À partir de la 2^e FT : amende à la charge du joueur (2^e FT = 75€ / 3^e FT = 150€)
- Après match/entraînement : laisser banc, vestiaire et salle d'après-match propres
- Pour les mineurs : attendre un adulte à l'intérieur après l'entraînement/le match

●○ VIE DU CLUB ●○

Le club vit grâce à l'implication des joueurs, parents et bénévoles

- S'investir pour l'équipe : 2 arbitrages par saison (à partir de U13), participation aux tables de marque, rotation pour le lavage des maillots et du goûter d'après-match
- Faire vivre le club : suivre l'actualité et les résultats du club, venir encourager les équipes, participer aux événements sportifs et extra-sportifs
- Parent référent d'équipe
Un parent peut accompagner le coach sur l'organisation extra-sportive : relayer les informations du club, gérer les tours de rôle (maillots, goûters), coordonner la table de marque (*marqueur + chronométreur*)

En signant cette charte, chacun représente le club, sur le terrain comme en dehors.
Le respect, l'exemplarité et une attitude positive sont essentiels pour porter fièrement les couleurs du club.

Fait à : _____ le : ____/____/____ Signatures précédées du nom et prénom

Le Président

Le Joueur

Et son Représentant Légal

Emmanuel MOLIN



AUTORISATION TRANSPORT

Je soussigné(e),
Nom et prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

Agissant en qualité de représentant légal de :
Nom et prénom du licencié(e) : _____
Date de naissance : _____
Catégorie : _____

Autorise mon enfant à être transporté(e) dans le cadre des stages/matches/entraînements organisés
par : Saint Jean Bonnefonds Avant-Garde Basket

Pour la période suivante :
Du 01/09/2026 au 30/06/2027

Les transports pourront être effectués :

- Par les encadrants du stage
- En véhicule personnel ou collectif

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de transport et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident survenant en dehors du cadre strict de leur encadrement.

Fait à : _____
Le : ____ / ____ / ____

Signature du représentant légal :
(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)



CHARTRE D'UTILISATION DU MINIBUS

Notre club tient à disposition de ses licenciés un véhicule afin que l'ensemble des adhérents puisse se déplacer dans des conditions de sécurité et de confort maximales.

Les priorités d'utilisation sont établies par la commission sportive du club en privilégiant les déplacements les plus lointains. Un roulement sera instauré afin que l'ensemble des équipes puissent en bénéficier dans la mesure du possible.

Qui peut conduire ce véhicule ?

L'ensemble des dirigeants ou des licenciés du Club, **titulaires du permis B depuis plus de trois ans**. Le conducteur s'engage par écrit sur la validité de son permis (nombre de points suffisant) et à respecter strictement le code de la route (excès de vitesse, taux d'alcoolémie...)

Quels sont les engagements pris par les utilisateurs ?

- Ne pas emmener plus de passagers que l'assurance ne le permet : soit 8 passagers et 1 conducteur.
- Il est interdit de fumer, de vapoter, de manger ou de boire dans le véhicule.
- Effectuer un nettoyage intérieur et (extérieur si nécessaire) du véhicule afin que les utilisateurs suivants trouvent un véhicule propre.
- Signaler toute anomalie, défaut de fonctionnement ou dégradation éventuelle.

Quels sont les frais non pris en charge par le club ?

- Les dépenses de carburant et de péage
- Amendes dues à la non-observance du Code de la Route.
- La perte de points à la suite d'une infraction sera affectée au compte du conducteur.
- Les frais de remise en état du véhicule en cas de dégradation volontaire commise par le conducteur ou les passagers.

Référent CLUB pour le planning d'utilisation et les modalités administratives : **Rémy MAKHLOUFI** au 06.86.35.07.49

Cette charte n'a pour raison d'être que la satisfaction du plus grand nombre de nos licenciés par l'établissement d'un cadre précis concernant l'utilisation du véhicule du club, évitant ainsi tout débordement et tout abus. L'ensemble du Bureau espère également pouvoir préserver ce véhicule dans un état impeccable en faisant appel au bon sens de tous les adhérents du SJBAGB.

En signant cette charte, chacun représente le club, sur le terrain comme en dehors.

Le respect, l'exemplarité et une attitude positive sont essentiels pour porter fièrement les couleurs du club.

Fait à : _____ le : ____/____/____ Signatures précédées du nom et prénom

Le Président

Le Joueur

Et son Représentant Légal

Emmanuel MOLIN